

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

Le recensement de la population a lieu tous les 5 ans. Dans notre commune, il aurait dû être effectué en 2021 mais a été reporté en 2022 en raison de la situation sanitaire. Espérant qu'il ne soit pas à nouveau repoussé pour les mêmes raisons, **il doit avoir lieu du 20 janvier au 19 février 2022.**

Le recensement est important pour plusieurs raisons :

- Il permet de connaître la population d'un village (âge, profession, conditions de logement, moyens de transport, etc.) ainsi que ses besoins.
- Ses résultats déterminent la participation de l'État au budget communal.
- De nombreux textes réglementaires font référence au nombre d'habitants (nombre d'élus au conseil municipal, mode de scrutin lors des élections, nombre de pharmacies sur la commune etc.).

Les informations recueillies sont traitées par l'INSEE et ce de façon anonyme. Les agents recenseurs suivent une formation et sont tenus au secret professionnel.

A Fontaine-les-Luxeuil, trois personnes ont été nommées par le Maire pour effectuer ce recensement - de gauche à droite : Chantal SIMON, Karolane GAUCEL et Sylvie COLIN.



Chacune d'entre elles effectuera sa tournée dans un secteur défini et se présentera au domicile de chacun dans le strict respect des gestes barrières. Elles seront porteuses d'une carte tricolore officialisant leur fonction d'agent recenseur.

La municipalité compte sur vous pour leur réserver un accueil chaleureux afin de mener à bien ce recensement de la population 2022.